



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2024

Date de convocation : 19/11/2024

Date d'affichage : 19/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Stéphanie LEVILLAIN, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Jonathan DESGROISILLES, Alain DEHAIS, Florence COSSARD, Dominique CATEL

Etaient Absents : Gilbert BAUDER a donné pouvoir à Alain RASSET
Armelle POIRIER, excusée
Véronica TROGLIA

Mme Martine BUISSON a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	15
Pouvoirs	1
Votants	16

OBJET :

**DEMANDE D'INITIATION DES ÉLÈVES DE
MATERNELLE AUX ARTS DU CIRQUE**

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Artur.

Mme Artur rappelle au Conseil Municipal le projet d'école 2020-2025, expliqué lors de la réunion de Conseil Municipal du 12 juillet 2021 :

« En concertation, les deux écoles (maternelle et primaire) se sont inscrites dans « Le projet Pédagogique Normand » avec deux axes principaux ;

Le premier : « Plus d'équité pour plus de réussite » avec des priorités qui sont : Produire de l'oral pour produire de l'écrit et résolution de problèmes.

Le deuxième : « Des horizons élargis pour élever son niveau de formation et choisir son avenir avec des priorités qui sont : Bien dans son corps, bien dans sa tête et bien avec les autres »

L'objectif du précédent projet était la création par l'ensemble des classes, d'un conte musical commun, dans l'objectif d'un spectacle de fin d'année, à partir de l'album « Le loup qui voulait faire le tour du monde » qui nous fera voyager dans les cinq continents et découvrir les cultures, les langues, les monuments, les paysages...

Le Conseil Municipal avait délibéré favorablement au projet, en versant une subvention exceptionnelle de 1.500€.

Cette année, le projet proposé est l'initiation aux arts du cirque qui aura lieu du 3 au 7 mars 2025 et du 17 au 21 mars 2025, avec répétition et spectacle le 1^{er} avril 2025. Les 2 classes de maternelle regroupant les PS – MS et GS seraient concernées.

Le montant global de cette prestation, avec 2 intervenants est de 2.400 € pour lequel l'école souhaiterait que la mairie participe entièrement.

L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à cette participation. Il reste à en déterminer le montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- Pour une participation de 1600 € : 1 pour, 15 contre ; pour une participation de 2.000 € : 15 pour, 1 contre
- La participation de 2000 € a donc été retenue à la majorité des membres présents ou représentés (15 pour, 1 contre). Celle-ci sera versée sous forme de subvention exceptionnelle sur le budget 2024

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



[Handwritten signature in blue ink]

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20241125-71-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2024

Affichage : 08/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation